

EVENTProfil

Grand-Prix Migros



Manifestation

Thème
Ski

Début de la manifestation
1.1.2014

Fin de la manifestation
6.4.2014

Tournus
Récurent

Lieu de déroulement
3074 Muri b. Bern

Nombre de personnes
7200

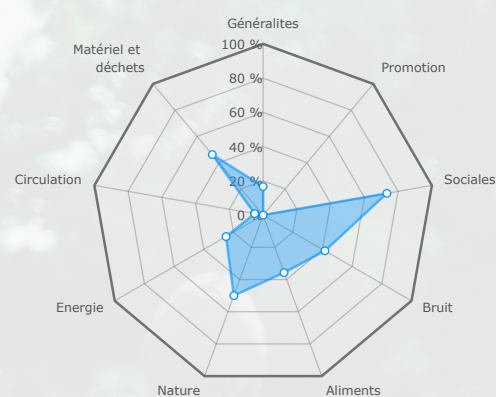
Site Internet
www.gp-migros.ch

Adresse électronique
grandprix@swiss-ski.ch

Evaluation

Etat au : 3.2.2015

eco-points: 35%



Code QR du profil EVENT



Indications des mesures

GÉNÉRALITES

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent pertinent

Les effets de toutes les mesures de développement durable mises en œuvre sont observés et analysés.

☐ ☒ ☐ ☐

Les collaborateurs, organisateurs, participants et spectateurs sont informés des mesures environnementales prévues (par ex. manuel, séances du CO, site Internet, courriel, panneaux d'information, etc.).

☐ ☒ ☐ ☐

MATÉRIEL ET DÉCHETS

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent pertinent

Les produits jetables à usage unique (comme la vaisselle à usage unique, les bouteilles en verre non réutilisables, les briques « Tetra

☐ ☒ ☐ ☐

Pack », les articles de décoration, etc.) ne sont pas utilisés.

Il y a un nombre suffisant de poubelles dans l'espace public (tous les 25 m, bien visibles).*

Les déchets sont triés par catégorie : PET, carton/papier, verre, aluminium, déchets organiques et déchets incinérables.

Les bouteilles en PET sont toutes recyclées.

Dans les stands de restauration sans places assises, aucune forme d'assiette n'est proposée (assiette remplacée par du pain, des serviettes, du papier, etc.).

Les produits comme la moutarde, la mayonnaise et le ketchup sont mis à disposition dans des distributeurs.

Afin de réduire la distribution d'imprimés, il a été convenu avec les sponsors de ne pas distribuer d'échantillons gratuits ni de dépliants en grande quantité.

CIRCULATION ET TRANSPORT

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

Les places de stationnement sont exploitées ; autrement dit, une taxe de stationnement est perçue, ou aucune place de stationnement n'est proposée.

ENERGIE ET INFRASTRUCTURES

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

Seuls des bâtiments, des places de stationnement, des routes, des parcours et/ou des pistes déjà existants sont utilisés.*

Les lieux de manifestation sont raccordés au réseau électrique.

Les générateurs Diesel sont équipés d'un filtre à particules ou aucun générateur Diesel n'est utilisé.

Il y a suffisamment de toilettes à disposition (au moins 1 pour 150 personnes)

Les eaux usées des installations sanitaires sont évacuées par les canalisations ou amenées avec des camions-citernes vers une station d'épuration.

NATURE ET PAYSAGE

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

Les autorisations officielles et les consentements des propriétaires fonciers pour l'organisation de la manifestation existent sous forme écrite.

Le parcours et les zones pour les spectateurs sont aménagés de façon à ce que les domaines protégés et sensibles soient évités et qu'aucun plan ou cours d'eau ne soit pollué.*

Tout le matériel de la manifestation est correctement débarrassé du site.

Les pistes de ski et de ski de fond sont préparées sans utilisation d'adjuvants.

ALIMENTS

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

Seuls des produits régionaux sont utilisés et les entreprises locales sont privilégiées.*

Les stands de restauration proposent des produits régionaux et de saison.

Au moins 50% des plats proposés lors de la manifestation sont végétariens et/ou végétaliens.*

BRUIT

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

A l'extérieur, le son se répand de manière concentrée.	☐	☒	☐	☐
Dans les zones sensibles au bruit, aucune musique de divertissement n'est diffusée et l'exploitation est soumise à des restrictions temporelles.*	☐	☒	☐	☐
Les riverains sont informés de la nature et de la durée de la manifestation.	☐	☒	☐	☐
Entre 22h00 et 7h00, aucun travail de montage ou de démontage n'est entrepris.	☐	☒	☐	☐

QUESTIONS ÉTHIQUES ET SOCIALES

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

Tous les sites de compétition et locaux pour les spectateurs sont frappés d'une interdiction de fumer.	☒	☐	☐	☐
Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi.*	☒	☐	☐	☐
Le personnel de vente est formé sur les dispositions relatives à la protection de la jeunesse.	☐	☒	☐	☐
Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.	☒	☐	☐	☐
Toute publicité ou tout sponsoring émanant de l'industrie de l'alcool ou du tabac est évité.	☒	☐	☐	☐
Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.	☐	☒	☐	☐
Les produits (cadeaux publicitaires, textiles, articles de merchandising, imprimés, signalisation, etc.) sont choisis selon des critères écologiques et sociaux.*	☐	☒	☐	☐
La manifestation garantit l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'égalité des sexes.	☐	☒	☐	☐
Enfants et jeunes bénéficient d'entrées à prix réduit ou l'entrée est gratuite.	☒	☐	☐	☐
Les auxiliaires bénévoles sont personnellement remerciés et mis en avant pour leur engagement.	☐	☒	☐	☐
Aucune relation commerciale n'est nouée avec des sociétés de paris et des mesures sont prises pour éviter toute forme de compétition truquée ou de manipulation.	☒	☐	☐	☐
Nous agissons avec transparence et intégrité et exigeons la même chose en retour de nos partenaires commerciaux.	☒	☐	☐	☐

* Mesure particulièrement importante, à double pondération

Téléchargement du 7.7.2025

Schweizer Verband für nachhaltige Events
Association suisse pour des manifestation durables

St. Johannis-Vorstadt 3
4056 Basel
Tel. 061 261 40 81
info@saubere-veranstaltung.ch / info@manifestation-verte.ch
www.saubere-veranstaltung.ch / www.manifestation-verte.ch